

**L'AJEFNB VOUS SOUHAITE UNE  
EXCELLENTE NOUVELLE ANNÉE !**

**MOT DU PRÉSIDENT**

L'année 2001 sera fébrile pour notre association. Dès janvier, nous interviendrons en Cour d'appel dans l'affaire *Charlebois* qui pose la question des obligations linguistiques des municipalités de la province. Puis les 16 et 17 mars 2001 se tiendra un important Symposium sur l'égalité linguistique. Et c'est sans compter nos activités de revendication (les services de la GRC, les centres correctionnels, les décisions judiciaires, Services Nouveau-Brunswick), nos publications (*Guide juridique, Formulaire de procédure, Recueil d'actes juridiques, site Web*) et notre participation au Forum de concertation des organismes acadiens.

Votre appui en tant que membre rend nos interventions plus crédibles et, partant, plus faciles. Je formule pour la Nouvelle Année le vœu qu'un nombre encore plus grand de juristes joignent activement nos rangs afin que nous progressions plus rapidement vers cette égalité linguistique réelle que nous poursuivons pour le bien de la société toute entière.

**SYMPOSIUM SUR L'ÉGALITÉ  
LINGUISTIQUE**

***Vers l'adoption d'un code des droits linguistiques au Nouveau-Brunswick*** — Le

*Symposium sur l'égalité linguistique* aura lieu les **16 et 17 mars prochain, à Moncton, à l'hôtel Delta Beauséjour**. L'AJEFNB organise ce symposium afin de sensibiliser la population acadienne au besoin d'un code des droits linguistiques au Nouveau-Brunswick. Le Symposium regroupera de nombreux participants des secteurs hospitalier, municipal, public, privé, syndical et juridique.

Le Symposium débutera le vendredi soir, le 16 mars 2001, avec un **panel** composé de M<sup>e</sup> Michel DOUCET, M<sup>me</sup> Irène GRANT-GUÉRETTE et M<sup>me</sup> Jeanne RENAULT, qui présenteront un bilan de trente années de bilinguisme officiel au Nouveau-Brunswick.

Les **ateliers sectoriels** du samedi avant-midi, qui se dérouleront de façon simultanée, permettront de discuter des enjeux et des défis que suscite le contenu du code des droits linguistiques, son adoption éventuelle et les conséquences de son application notamment dans les milieux de la santé et des affaires municipales ainsi que dans les secteurs privé et public. Agiront à titre de personnes-ressources M<sup>e</sup> Louise AUCOIN (secteur municipal), M<sup>e</sup> Pierre FOUCHER (secteur santé), M<sup>e</sup> Serge ROUSSELLE (secteur public) et M<sup>e</sup> Pierre ARSENAULT (secteur privé). Durant le premier bloc d'ateliers en matinée, la personne-ressource présentera brièvement les dispositions du Code

qui se rapportent au secteur particulier de l'atelier. Chaque panéliste aura par la suite 15 minutes pour faire sa communication, laquelle portera sur les enjeux relatifs à son secteur. Par la suite, deux ou trois commentateurs ou commentatrices auront 5 minutes chacun pour réagir.

Le conférencier lors du déjeuner, l'**honorabile Michel BASTARACHE**, juge à la Cour suprême du Canada, soulignera l'importance des mécanismes de contrôle au sein des régimes d'égalité linguistique.

Le samedi après-midi, un **panel** composé des présidents de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick, de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick et de l'AJEFNB discutera des éléments d'un plan d'action visant l'adoption d'un code des droits linguistiques au N.-B. Le Symposium se terminera par un banquet le samedi soir.

Les **droits d'inscription** sont de 50 \$ tout compris — ce droit couvre la documentation, la réception, les rafraîchissements lors des pauses, le repas du midi, le banquet et les taxes. Pour les participants et participantes qui ne comptent pas assister au banquet, les droits d'inscription se chiffrent à 15 \$. Pour les personnes non inscrites au Symposium, l'entrée au banquet sera 40 \$. L'entrée simple aux séances est gratuite pour la population étudiante. Veuillez noter que la date limite d'inscription pour le **banquet** est le 12 mars 2001. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site Web de l'AJEFNB ou au bureau de l'Association.

Un **bloc de chambres** a été retenu jusqu'au **10 février 2001** à l'**hôtel Delta Beauséjour**, 750, rue Main, au tarif de 105 \$ (taxes en sus). Pour faire vos réservations, vous pouvez appeler directement à l'hôtel au **1-800-854-4344** en précisant le groupe « **AJEFNB** ».

Pour le **programme préliminaire**, ou pour vous **inscrire**, ou encore pour consulter le **texte du projet du code** qui sera étudié au Symposium, nous vous invitons à consulter le site Web de l'AJEFNB ([www.ajefnb.nb.ca](http://www.ajefnb.nb.ca)) ou à communiquer avec nous en composant le 506-853-4151 (téléphone) ou le 506-853-4152 (télécopieur).

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration compte un nouveau membre — Elena **BOSI** (région *Fredericton*) remplace maintenant Nathalie **THIBAUT**, qui a dû démissionner. Louis-Philippe **DENIS** (région *Fundy*) n'est également plus membre du Conseil. Ce poste demeure vacant. Nous en profitons pour les remercier sincèrement pour leur contribution.

La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le **17 février** prochain, à Moncton. Si vous désirez qu'un sujet en particulier soit traité lors de cette réunion, n'hésitez pas à nous en faire part **avant** la réunion.

### **DOSSIERS DE REVENDICATION**

**Éducation** — Une nouvelle *Loi sur l'éducation* est prévue très prochainement. L'Association se penchera sur ce document pour en vérifier la conformité avec l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

**Immobilier** — Plusieurs comtés dans la province ont connu, au cours des derniers mois, l'implantation d'un nouveau système d'enregistrement des biens fonciers. Des adjudicateurs sont nommés ponctuellement par Services Nouveau-Brunswick pour régler certaines ambiguïtés possibles lors d'une recherche de titre. L'Association a été informée par certains membres que plusieurs des adjudicateurs nommés sont unilingues anglophones dans des régions majoritairement francophones, comme par exemple dans le comté de Restigouche. On nous dit que la situation sera

corrigée très prochainement... Toutefois, de graves problèmes se présentent lors des séances d'apprentissage — un manuel d'utilisation qui n'est disponible qu'en anglais est remis aux praticiens et aux praticiennes. Également, au moment de l'enregistrement même des biens fonciers par internet, la touche *Aide* fournit des renseignements, encore une fois, en anglais seulement. L'AJEFNB compte porter plainte auprès de Services Nouveau-Brunswick.

### ***Services en français de la Gendarmerie Royale du Canada au Nouveau-Brunswick*** —

L'AJEFNB déplore le fait que la Division J de la GRC, qui est responsable de la gestion des services policiers de la compétence de la GRC dans la province, a décidé de maintenir sa position et d'abaisser les exigences linguistiques de leurs agents au Nouveau-Brunswick et ce, malgré le rapport de la Commissaire aux langues officielles. Le ministre responsable de la Sécurité publique au N.-B., l'hon. Milton SHERWOOD, a été saisi des préoccupations de l'AJEFNB à cet égard. Une subvention du Programme de contestation judiciaire du Canada a été accordée à la Société des Acadiens et Acadiennes du N.-B. afin qu'elle puisse présenter sa cause devant la Cour fédérale. Nous suivons le dossier de près.

## **SERVICES JURIDIQUES**

***Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées*** — Des exemplaires de cet important ouvrage sont encore disponibles. Cette édition entièrement **bilingue** comprend le texte intégral des *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick*, au 1<sup>er</sup> février 2000. Pour vous en procurer un exemplaire, communiquez avec l'AJEFNB en composant le 506-853-4151 (téléphone) ou le 506-853-4152 (télécopieur).

***Recueil d'actes juridiques*** — La production du 6<sup>e</sup> tome de la collection *Recueil*, sur le **droit des affaires**, achève. Les membres de l'AJEFNB recevront ce tome gratuitement, sous format électronique, aussitôt qu'il sera prêt pour

diffusion. L'Association produira aussi un nouveau CD-ROM qui comprendra les six tomes faisant partie de la collection du *Recueil d'actes juridiques*.

### ***Formulaire de procédure du Nouveau-Brunswick / New Brunswick Court Forms*** —

***Premier supplément*** — L'Association apprenait en novembre dernier que sa demande de subvention pour ce projet avait été approuvée, dans le cadre d'une entente entre Justice Canada et Patrimoine canadien. L'Association compte publier un premier fascicule supplémentaire au *Formulaire de procédure*, qui compte déjà deux grands tomes. Ce fascicule sera consacré aux instances intentées en matière familiale. Les travaux débiteront dans les prochaines semaines.

***Guide juridique*** — De nombreux exemplaires de notre *Guide* furent distribués à la suite de chroniques parues dans le journal *L'Acadie Nouvelle*. Toute personne peut communiquer avec l'Association pour en obtenir un exemplaire. C'est gratuit !

***Déjeuner-causerie*** — Deux des présentations faites au déjeuner-causerie du 20 octobre dernier peuvent maintenant être consultées en visitant le site Web de l'Association ([www.ajefnb.nb.ca](http://www.ajefnb.nb.ca)) sous *Nouveautés*. Rappelons que les discussions ont porté sur les aspects fiscaux d'une constitution en société d'un bureau d'avocats et de la planification successorale.

## **RECRUTEMENT**

**Il n'est jamais trop tard pour adhérer à l'AJEFNB !** Si vous êtes de ces personnes qui n'ont pas encore rempli leur formulaire d'adhésion pour 2001, nous vous invitons à le faire dès aujourd'hui. L'Association a besoin de votre appui pour mener à terme ses projets et pour continuer à œuvrer à l'avancement de la pratique du droit en français au N.-B. Vous n'avez qu'à communiquer avec l'AJEFNB pour obtenir un

formulaire ou visiter notre site Web ([www.ajefnb.nb.ca](http://www.ajefnb.nb.ca)).

### ***SEMAINE CARRIÈRE***

Les finissants et les finissantes 2001 de l'École de droit de l'Université de Moncton organisent une semaine carrière qui aura lieu dans la semaine du **18 au 26 janvier 2001**. Les étudiants et étudiantes sont à la recherche de lieux où effectuer un stage pratique. **Renseignements** : Natalie LeBlanc au 506-858-3722.

### ***JURICOURRIELS***

L'Institut Joseph-Dubuc continue à offrir, encore cette année, une série de *points de langue* par courrier électronique. Ces *juricourriels* ont pour but de sensibiliser les juristes d'expression française aux difficultés ou subtilités du français juridique dans un contexte de common law. Rappelons que l'abonnement est gratuit. Il suffit d'envoyer un courriel à l'Institut ([institut@ustboniface.mb.ca](mailto:institut@ustboniface.mb.ca)).

### ***LES RENDEZ-VOUS DE LA FRANCOPHONIE***

Vous êtes invités à participer aux Rendez-vous de la Francophonie ! Pour une troisième année consécutive, les Rendez-vous de la Francophonie invitent les communautés francophones de partout au pays et d'un océan à l'autre à promouvoir leur **vitalité**. Les Rendez-vous ont comme mission de souligner de façon toute spéciale l'importante contribution des communautés francophones à l'édification du pays et leur apport précieux à la richesse culturelle qu'est la nôtre. **Renseignements** : 1-877-397-2626 ou le site Web ([www.rendezvousfrancophonie.com](http://www.rendezvousfrancophonie.com)).

### ***PROFIL D'UN MEMBRE***

**André LUPIEN** — Notre profession a la chance de compter parmi ses membres des personnes qui se distinguent de par leur polyvalence, leur

originalité, leur passion ou leur dévouement. Il arrive même que toutes ces qualités soient réunies dans le même individu; c'est très certainement le cas de notre confrère André Lupien, qui lui-même se définit comme « un travailleur social dans l'âme, ayant beaucoup aimé l'enseignement et adoré l'étude du droit ».

André vient de prendre sa retraite, au bout de 22 ans de « pratique notariale de village » en plein cœur de Moncton, sur le chemin Mountain, à deux pas de Radio-Canada, n'hésitant pas, à l'instar du médecin de campagne d'antan, de visiter ses clients à domicile.

Natif de Hull et titulaire d'un baccalauréat ès Arts de l'Université Laval, André aurait très bien pu faire carrière au Québec, soit comme travailleur social, étant titulaire d'une maîtrise en Service social de l'Université d'Ottawa et ayant travaillé quelques années dans ce domaine à Hull et à Toronto, soit comme enseignant, profession qu'il a exercée pendant quatre ans, d'abord à Ville de Laval, puis sur une base militaire canadienne en Allemagne. Mais, heureusement pour nous, c'est en Acadie qu'il passera la majeure partie de sa vie, d'abord à titre de professeur au département de service social de l'Université de Moncton, puis, ayant obtenu son baccalauréat en Droit de l'université du Nouveau-Brunswick, comme avocat.

Son engagement professionnel à l'endroit du service social et de la médiation familiale a été exemplaire, ayant été président de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick et de Médiation familiale Nouveau-Brunswick, et membre du conseil de l'Association canadienne des travailleurs sociaux, de l'Association canadienne de la santé mentale, division du Nouveau-Brunswick, et de Médiation familiale Canada. Aussi n'est-ce pas étonnant qu'il a été invité à plusieurs reprises par l'université et le barreau à donner des cours et des conférences sur le droit familial et la médiation.

Il a aussi joué un rôle important dans la francisation des services juridiques dans la province, en participant notamment à l'élaboration de notre *Recueil d'actes juridiques* et à la mise au point de formulaires bilingues à l'usage des agents immobiliers. André trouve que trop de francophones considèrent l'usage de leur langue comme un privilège. Il ne comprend pas, ainsi, pourquoi on devrait demander à ses clients dans quelle langue ils souhaitent que les documents soient rédigés. Pour sa part, il a toujours eu pour pratique de rédiger automatiquement dans la langue d'usage des clients, sans leur poser cette question.

Notre profession et la société lui doivent beaucoup. Nous lui souhaitons une douce et satisfaisante retraite bien méritée.

---

***Le Bref*** est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

*Président*      Luc Desjardins

*Adresse*        AJEFNB  
Pavillon Adrien-J.-Cormier  
Université de Moncton  
Moncton (NB) E1A 3E9

*Téléphone*      (506) 853-4151

*Télécopieur*    (506) 853-4152

*Courriel*        [ajefnb@umoncton.ca](mailto:ajefnb@umoncton.ca)

---